

Rénovation M CRIVELLO et Mme THIERRY

DESCRIPTION DES OUVRAGES	U	Qté	Px U en €	Mt HT en €	Tva
<u>14 NETTOYAGE CHANTIER</u> <u>1 Généralité</u> Le présent Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.), établi pour chaque corps d'état, a pour objet l'établissement et la description des ouvrages pour : Rénovation - M CRIVELLO et Mme THIERRY Lieu dit Tréhinvaux 56450 THEIX NOYALO Et a pour objet les fournitures et la mise en œuvre des matériaux et matériels nécessaires à la réalisation des travaux de : NETTOYAGE CHANTIER Rappel : Il est rappelé à l'entrepreneur qu'ils devront comprendre implicitement dans leurs offres, tous les ouvrages nécessaires à un parfait achèvement des ouvrages dans le respect des pièces graphiques. En conséquence, l'entrepreneur ne pourra jamais arguer que des erreurs ou omissions puissent le dispenser d'exécuter tous les travaux de son lot ou fassent l'objet d'une demande de supplément de prix. Le terrain sur lequel doivent être exécuté les travaux du présent lot est réputé connue de l'entrepreneur, avec toutes ses contraintes (accès, bâtiments existants, végétation, pentes, natures du terrain, réseaux...) Obligation : Il est fait obligation à chaque entreprise de lire les dispositions des devis et descriptifs, ainsi que les plans concernant tous les autres corps d'état. L'Entrepreneur est donc réputé avoir une connaissance exacte de l'ensemble des travaux à réaliser, et avoir décelé et apprécié les incidences sur ses propres travaux de l'activité prévue des autres corps de métiers. L'énumération des travaux et leurs descriptions, pour aussi précises qu'elles soient, ne peuvent être considérées comme définitives. Il appartient à chaque entreprise d'envisager et d'exécuter tous les ouvrages relevant de son art et nécessaires à un parfait et complet achèvement des travaux. Documents de référence : Tant pour l'établissement de son offre de prix que pour la réalisation des travaux, les ouvrages devront être conformes aux prescriptions des normes et réglementation en vigueur à la date de l'appel d'offre.					
<u>2 Nettoyage général du chantier</u> Nettoyage après travaux neufs des locaux avant réception et remise des clés. Comprenant le nettoyage de : – Tous les sols (logements, balcons, loggias, etc.) ; – Toutes les menuiseries (extérieures et intérieures) ; – Tous les équipements (appareils sanitaires, miroirs,					
ft	1	3 000,00	3 000,00	10,00	

Lot N°14 - NETTOYAGE CHANTIER

Rénovation M CRIVELLO et Mme THIERRY

DESCRIPTION DES OUVRAGES	U	Qté	Px U en €	Mt HT en €	Tva
appareillage électrique, chauffe-eau, etc.) ; – Tous les appuis, tablettes, volets, garde-corps et barres d'appuis, etc. – Liste non exhaustive... Déductible à 50% des impôts					

Cachet de l'entreprise :	Nom du signataire et signature

Montant Total HT	3 000,00 €
Montant TVA 10,00 %	300,00 €
Montant Total TTC	3 300,00 €